

thern, Dame Mary Jane Sibley, veuve de John Caverhill, Dame Emily Margaret Caverhill, épouse de George Caverhill, tous de Montréal, et Wm. John McMaster, de Toronto, qui devait expirer le 30 juin dernier, a été continuée pour six mois.

M. Jean Letourneau, un des fils de M. Charles H. Letourneau qui est depuis si longtemps à la tête du commerce de feronnieries parmi les canadiens français, a transporté son magasin au coin des rues St Paul et St Gabriel, à la bâtisse occupée autrefois par M. J. T. Letourneau, No 259 rue St Paul. Il se trouve ainsi voisin immédiat du magasin de MM. Letourneau fils & Cie.

Son ancien magasin a été considérablement amélioré et décoré par la succession Pratt qui en est propriétaire et il est occupé maintenant par MM. Létang & Létang.

La ferronnerie en gros est donc presque toute groupée, sur la rue St Paul, entre la rue St Jean-Baptiste et la place Jacques-Cartier, sur le côté Nord de la rue.

UN CHEMIN DE FER ELECTRIQUE A MONTREAL

Nos lecteurs voudront bien nous permettre d'abord de leur dire que le chemin de fer électrique à Montréal n'existe encore qu'à l'état de miniature. Il est contenu dans une des vitrines de la Presse et on peut l'y voir fonctionner toute la journée, tant que les éléments des piles qui produisent l'électricité dont il sert, ne sont pas épuisés.

C'est à l'habileté mécanique de M. J. F. Jannard, de la "Canadian Electric Manufacturing Company" qu'est dû cette miniature de chemin de fer. Sur un plan en relief de l'île de Montréal, où toutes les localités, les rues, les chemins etc, sont clairement marqués, s'étend une voie appuyée sur des poteaux en fonte, qui fait tout le tour de l'île.

La voie se compose de trois rails, dont les deux extérieurs servent de support aux roues des chars qui s'y emboîtent, et l'autre, au milieu, sert à transmettre l'énergie électrique à l'appareil moteur installé sous le premier char et qui donne le mouvement aux trois chars dont se compose le train. La transmission s'opère au moyen d'une roue médiane, plus petite que les autres, et dont l'essieu transmet le courant électrique aux bobines de l'appareil moteur.

Comme exécution délicate, cette miniature de chemin de fer électrique est une petite merveille, tandis que les principes de locomotion dont il fait application indiquent une connaissance approfondie de la science de l'électricité appliquée chez le constructeur, M. Jannard.

A ce propos, nos lecteurs apprendront sans doute avec intérêt que la ville de Terrebonne a offert un bonus de \$10,000 plus une exemption de taxes pendant un certain nombre d'années, à la "Canadian Electric Manufacturing Company" à condition que la Compagnie établisse ses ateliers dans les limites de son territoire.

LES FAILLITES

Les rapports des agences commerciales varient, pour plusieurs causes, dont la principale, devons-nous supposer, est la différence des moyens d'information dont elles disposent respectivement.

Mais ils avaient l'habitude de s'accorder au moins quant aux données générales et l'on avait rarement vu jusqu'ici Bradstreet contredire R. G. Dun & Co au point de présenter, l'une une statistique comparativement favorable sur les faillites des six premiers mois de l'année, et l'autre des chiffres extrêmement regrettables sur ces mêmes faillites, en comparaison avec les premiers semestres des années précédentes.

Pour le premier semestre de 1890, Bradstreet accuse 869 faillites avec un passif total de \$7,224,503, et R. G. Dun & Cie, 993 faillites avec un passif de \$10,514,661. Mais la contradiction est encore plus marquée dans les tableaux comparatifs que voici :

BRADSTREET		
Années	Nombre	Passif
1889	872	\$7,283,571
1890	869	7,224,503
Diminution	3	\$59,068
R. G. DUN & Co		
1889	867	\$7,290,000
1890	993	10,514,661
	126 faillites	\$3,224,661

Ainsi d'après Bradstreet le nombre des faillites a légèrement diminué et leur passif est aussi en diminution; tandis que, d'après Dun & Cie, il y aurait augmentation de 100 faillites en nombre et de \$3,000,000 en passif!

La morale de tout ceci c'est qu'il ne faut accorder qu'une confiance bien limitée aux rapports des agences et que si l'on veut être au courant et se tenir renseigné il faut avant tout avoir les yeux ouverts, regarder autour de soi, lire les journaux et tirer ses propres conclusions.

TARIFS COMPARÉS

Le département des Douanes à Ottawa nous communique un tableau comparatif des articles importés au Canada des Etats Unis et aux Etats Unis du Canada avec le tarif de douane des deux pays sur ces articles. Nous en extrayons ce qui suit :

ARTICLES	TARIF	
	DU CANADA.	DES ETATS-UNIS.
Chevaux.....	20 p.c.	20 p.c.
Bêtes à cornes.....	do	do
Moutons.....	do	do
Porcs.....	do	do
Mouton en carcasse. 1c par lb.	10 p.c.	
Lard salé.....	do	1c p. lb.
Jambons et lard fumé.....	2c par lb.	2c do
Bœuf en carcasse.....	1c do	1c do
Graisse.....	2c do	2c do
Suif.....	1c do	1c do
Beurre.....	4c do	4c do
Fromage.....	3c do	4c do
Volailles.....	20c do	10c do
Œufs.....	en franchise	en franchise
Blé.....	15c p. minot	20c p. minot
Orge.....	do	10c do
Avoine.....	10c do	10c do
Pois.....	10c do	10c do

Mais.....	7½c do	10c p. minot
Farine de maïs..	40c le baril	10c do
Farines (de blé).....	50c do	20c p.c.
Pâtates.....	15c minot	15c minot

Fruits :

Pommes sèches.....	2c par lb.	En franchise
Pommes vertes.....	en franch.	
Groiseilles à grappes.....	1c p. pinte	
Cerises.....	en franch.	
Raisins.....	2c par lb.	
Pêches.....	en franch.	
Prunes.....	do	
Cassis, attocas, groiseilles, framboises et fraises.....	do	

Fruits en conserve et confits.....3c p. livre, 35 p.c. et 20 p.c.

Pour compléter l'information de nos lecteurs nous allons donner maintenant le tarif qui serait appliqué aux Etats si le bill McKinley était adopté, en regard du tarif actuel :

ARTICLES	TARIF ACTUEL	TARIF MCKINLEY
Chevaux.....	20 p.c.	\$30 par tête
Bêtes à cornes..	do	\$10 do
Mouton.....	do	\$1.50 do
Porcs.....	do	\$1.50 do
Beurre.....	4c	6c par lb.
Fromage.....	4c	6c do
Volailles.....	10 p.c.	25 p.c.
Œufs.....	en franch.	5c p. douz.
Orge.....	10c p. minot.	25c p. min.
Drèche.....	20c do	40c do
Avoine.....	10c do	15c do
Pois.....	10 p.c.	15c do
Patates.....	15c p. minot.	25c do
Haricots.....	10 p.c.	40c do
Choux.....	10 p.c.	1c chaque
Houblon.....	8 par lb.	15c par lb.
Foin.....	10 p.c.	\$4 p. tonne
Graines.....	en franch.	40 p.c.
Légumes.....	do	25 p.c.

L'ECONOMISTE FRANÇAIS

Sommaire de la livraison du 5 juillet 1890

PARTIE ECONOMIQUE

L'état actuel du budget 1891 de l'emprunt, p. 1.

Le Mouvement économique et financier en Allemagne: le commerce de 1889 les denrées alimentaires et le tarif; les industries extractives et l'influence du prix des transports; le mouvement de la production du fer; les tissus, p. 3.

Les Compensations pour Zanzibar, p. 5.

L'Administration des provinces sous l'ancien régime: un intendant sous Louis XIV, p. 6.

Journal d'un voyage en Annam: les journaux de voyage: les avantages de ce genre d'écrits; l'autorité dont il jouit, p. 7.

La Situation économique de la Russie; le résultat des conversions: le commerce extérieur de la Russie en 1889; la hausse du rouble, p. 9.

Lettre d'Angleterre: la hausse de l'escompte à la Banque d'Angleterre; la recherche de la houille dans le Sud-Est de l'Angleterre; la commission anglaise sur le renouveau des traités de commerce; deux projets de grève, p. 11.

Correspondance: Une Caisse d'épargne par les enfants, p. 13.

Revue économique, p. 13.

Bulletin bibliographique, p. 14.

Nouvelles d'outre-mer: Mexique p. 14.

Tableaux comparatif des importations et des exportations de marchandises pendant les cinq premiers mois des neuf dernières années, des importations et des exportations de métaux précieux, de la navigation et du rendement des droits de douane pendant les cinq premiers mois des années 1890, 1889 et 1888.

PARTIE COMMERCIALE

Revue générale, p. 15.—Sucres, p. 17.—Prix courant des métaux sur la place de Paris, p. 18.—Cours des fontes, p. 19.—Correspondances particulières: Lyon, Bordeaux, Marseille, le Havre, p. 18.

REVUE IMMOBILIERE

Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine, p. 19.

PARTIE FINANCIERE

Banque de France; Banque d'Angleterre; Tableau général des valeurs; Marché des capitaux disponibles; Marché anglais; Rentes françaises; Obligations municipales; Obligations diverses; Actions des chemins de fer; Institutions de Crédit; Fonds étrangers; Valeurs diverses; Assurances; Renseignements financiers: Recettes des Omnibus de Paris, de la Compagnie Française de Tramways et de la Compagnie du Canal de Suez; Changes; Recettes hebdomadaires des chemins de fer, p. 20 à 27.

L'abonnement pour les pays faisant partie de l'Union postale est: un an, 44 francs, 6 mois 22 francs. S'adresser aux bureaux; Cité Bergère, 2, à Paris.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

DEMANDES DE SEPARATIONS DE BIENS

Dame Delia alias Rosianna Lefebvre, épouse de Placide Daoust, épicière, de Montréal.

CURATEURS

M. John McD. Hains a été nommé curateur à la faillite de George I. Linde, de Montréal.

M. David Seath a été nommé curateur à la faillite de Chs Chapdelaine, de St-François du Lac.

M. Wm. LeB. Fauvel, de Paspébiac, a été nommé curateur à la faillite de Edmond Pérusse, de Port Daniel.

M. J. H. Moulin, de Drummondville, a été nommé curateur à la faillite de M. Alphonse Lafrenais, de St-Germain de Grantham.

FAILLITES

Ceux de nos abonnés qui désireraient avoir des informations précises sur les causes de faillite, les principaux créanciers, la perspective de dividendes et le caractère d'un commerçant en faillite, pourront s'adresser à M. M. Chaput Frères, agence commerciale, 10 Place d'Armes, Montréal.

Carleton, P. Q.—M. John LeBlanc, marchand de farines, etc., a fait cession de ses biens.

Montréal.—W. E. Potter, marchand de peintures et huiles, à qui on a fait signifier une demande de cession, a fait cession de ses biens.

M. John Carroll, marchand de fruits, cigares etc, a fait faillite. Passif \$500.

Une demande de cession a été signifiée à M. John Hoolahan, marchandises de fantaisie, de la part de la banque Hochelaga.

M. Camille Lamarche, voiturier, a fait cession. Passif \$3,000.

M. Emmanuel Masson, marchand de chaussures, a fait cession de ses biens à M. Charles Desmarteau, en fidéi-commis pour ses créanciers.

NOTES

M. J. C. Beauvais, nouveautés, a composé avec ses créanciers à 40c dans la piastre, à 3 mois, sur un passif de \$1,700.

M. James Roberts, restaurateur, (The Rialto), a composé avec ses créanciers à 50c dans la piastre.

VENTES DE STOCKS

Cookshire.—W. S. Foster, fondeur etc